



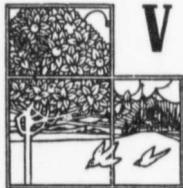
Chronique du Sanctuaire

Septembre, 1914

"Recueillez les miettes..."

(St-Jean, V-12).

PROLOGUE



VIVÉ les contrastes ! Les épreuves du mois d'août ont donné une saveur toute spéciale aux consolations de septembre.

Treize pèlerinages organisés contre deux et 15,000 pèlerins contre 1800, cette seule comparaison entre les deux derniers mois est, par elle-même, assez éloquente. N'in-

sistons pas.

Comment expliquer cette nombreuse affluence ? D'abord, il est de tradition que, pour le Sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine, septembre est un des meilleurs, sinon le meilleur mois de la saison des pèlerinages. A cette époque, la température est ordinairement si agréable !

La guerre, aussi, l'affreuse guerre, qui, de prime abord, semblait devoir nous être si funeste, nous a amené beaucoup de monde. Nos braves catholiques, plus ou moins atteints par le grand conflit européen, ont éprouvé l'irrésistible besoin de recourir à la puissante intercession de la Sainte-

Vierge sur le Coeur de son Divin Fils pour obtenir le rétablissement de la paix. Aussi sont-ils venus en masses compactes *prier* et *réparer* afin d'apaiser la colère divine justement irritée.

Mais ce qui a surtout poussé les foules à venir s'agenouiller aux pieds de Notre-Dame-du-Cap, c'est le vif désir de gagner l'indulgence plénière accordée par Sa Sainteté Pie X à l'occasion du deuxième centenaire de notre Sanctuaire. Quoi que l'on pense et quoi que l'on dise, il se trouve encore bien des âmes pieuses qui ont le culte des indulgences et qui savent s'imposer des sacrifices pour y puiser copieusement. Et, certes, elles ont raison. Tombées de la table du "Père de famille", ces miettes ne doivent pas "être dédaigneusement jetées aux chiens. *Non mittendus canibus*".

Il nous fait plaisir de noter que l'ensemble des pèlerinages a été marqué d'un vrai cachet de pénitence. Grâce en soient rendues à Dieu et à sa Sainte Mère, ainsi qu'aux bons directeurs qui se sont efforcés de bannir de leurs voyages tout ce qui pourrait sentir le pique-nique ou l'excursion de vacances ! Qu'elle s'établisse donc de plus en plus l'heureuse coutume d'amener avec soi des malades et des infirmes ! C'est toute une prédication qui, tôt ou tard, portera ses fruits de miracles spirituels et corporels.

Excellente inspiration aussi que celle de se faire accompagner par un choeur de chant bien exercé dont les cantiques populaires donnent du ton, de l'entrain, de la vie intense à la foule expansive !

Est-il besoin d'ajouter que, grâce à ces généreuses dispositions, nos pèlerins se sont montrés plus empressés que jamais aux exercices, plus dociles aux ordres reçus et plus ouverts aux inspirations du Ciel ?... Nous sommes d'avis que, de retour au foyer de famille, ils n'ont eu qu'une expression pour faire l'éloge de leur pèlerinage : "Au Cap, oh ! que l'on prie bien ! Comme c'est "dévotieux" !

Ce coup d'oeil préliminaire sur la chronique de septembre nous permettra, amis lecteurs, de négliger bien des détails pour ne souligner que les plus importants. Du reste, le nombre de nos pages est limité !

Pèlerinages.

*Pèlerinages de Mont-Carmel et St Louis de France,
de St Jean-Baptiste de Québec et de Deschaillons.*

(6 septembre).

Le ciel est gris, tout bas, menaçant. De temps en temps, une légère ondée nous inspire des craintes sérieuses. Pourtant, "pluie du matin n'arrête pas le pèlerin". De très bonne heure, en effet, les gens de St Louis de France commencent à nous arriver suivis de près par ceux de Mont-Carmel. Réunis dans le Sanctuaire, ils forment déjà un joli groupe de 400, sous la direction de M. l'abbé E. Lessard, curé de la première paroisse et notre aimable voisin de vieille date puisque, avant de prendre charge d'âmes, il a été vicaire à Champlain et à St Philippe des Trois-Rivières.

A neuf heures, M. l'abbé Beaudoin de St Jean-Baptiste de Québec se présente avec plus de 700 de ses sympathiques paroissiens. Dans les circonstances, c'est un succès ! Une fois de plus, Mr le Curé constate avec une très légitime satisfaction que la tenacité finit toujours par vaincre les difficultés et les résistances. Sa joie est aussi la nôtre.

Des pèlerins nous avouent qu'ils sont venus ici, ce matin, sous la poussée d'un triple besoin : de grâces et de faveurs à implorer de N. D. du Saint Rosaire, de condescendance à l'appel de leur dévoué pasteur et de reconnaissance envers certains de nos missionnaires qui sont allés, à maintes reprises, leur dispenser avec générosité le pain de la parole évangélique. Braves coeurs, allez !

Chargée de 600 de nos vieux amis de St Jean Deschaillons, "l'Etoile" accoste, enfin, vers onze heures à notre quai. Mr le Curé Lizotte, notre ami de coeur, est de la fête, comme toujours.

Nos voeux sont donc à leur comble.

Hélas ! "les extrêmes se touchent, *extrema gaudii luctus occupat*", dit le saint Proverbe. L'exercice du Chemin de la Croix est à peine commencé qu'une impitoyable averse s'abat sur la foule désolée. Les parapluies ont beau se déployer, se croiser, former comme un toit artificiel, peine perdue. Force nous est de chercher un abri au Sanctuaire.

Pour dissiper les regrets dont les âmes sont en proie, le P. Magnan leur commente les cinq mystères douloureux du Rosaire. Sa parole a l'heur de leur plaire, car, défilant ensuite devant lui pour offrir leur souscription volontaire à notre Chemin de Croix, ils jettent au fond de sa barrette la très belle somme de \$146.60 ! Grand merci au nom de la Madone qui les bénit en souriant !

La procession, subissant le même sort que le Chemin de Croix, est remplacée par l'imposition du Très-Saint-Sacrement sur les malades et les infirmes à la balustrade. Privilège de choix.

Concluons : Nos pèlerins ont passé une journée très méritoire. Ils le comprennent si bien qu'ils ne peuvent s'empêcher de nous redire : "Beau temps, mauvais temps, au Cap, l'on trouve toujours moyen de satisfaire ses dévotions. Plus on y vient et plus, à chaque départ, l'on se promet de revenir".

Chers Amis, le peu que nous avons, nous vous l'avons donné de bon coeur. Comme l'apôtre St Pierre, nous vous avons dit dans notre indigence : "Levez-vous et marchez !" Oui, marchez toujours droits et fermes dans la voie qui conduit à Jésus, c'est-à-dire... par Marie.

Pèlerinages de St Pierre, Montréal, de Maskinongé, de la ligne des Piles et des Trois-Rivières.—(13 septembre).

"Journée superbe ! Nous aurons du monde. Debout !" Tel est le mot d'ordre que se transmettent nos missionnaires et ceux qui sont venus hier de Montréal, pour leur prêter main-forte.

De fait, à 8 heures, arrive le premier train de Montréal, sous la direction des Enfants de Marie et de leur chapelain, le R. P. D. Francoeur, O. M. I., puis un deuxième, celui de la Société de Tempérance et de son directeur, le R. P. G. E. Villeneuve, O. M. I.; ces deux groupes d'à peu près 800 âmes chacun ont à peine, à tour de rôle, le temps d'entendre la Sainte Messe, de communier et de recevoir le programme du jour, que déjà les 1100 pèlerins des paroisses de St Léon, St Justin, Louiseville, Yamachice, La Pointe du Lac, etc, organisés par M. le Chanoine Béland, curé de Maskinongé,

font gémir les portes du Sanctuaire, refoulés qu'ils sont par 700 autres de Montréal. Heureusement que le train des Piles est en retard ! Autrement, une congestion serait à redouter.

De notre mieux, nous réussissons à déblayer le terrain pour recevoir à temps nos infortunés pèlerins du Nord qu'une brume épaisse a tenus figés sur place, pendant deux longues heures, dans le haut St Maurice. Malgré tout, à l'exemple de leur directeur en chef, Mr T. Caron, curé de St Maurice, tous sont de bonne humeur. Les souhaits de bienvenue, la messe, la communion, l'action de grâces achèvent de déridier les fronts assombris.

Quelle masse ! Quelle activité ! Le parterre est rempli, les maisons de pension regorgent, les magasins sont bondés, et, cependant, là-bas, sur la colline, plus de 2000 âmes écoutent émues et silencieuses, la prédication du Chemin de la Croix.

Profitant d'un moment d'accalmie pour prendre un peu de nourriture, nous avons le bonheur de donner une chaude poignée de mains aux directeurs de pèlerinage déjà mentionnés, puis à M. le Chanoine Caron, curé d'Yamachiche, et surtout, au vénérable Mgr. Grouard, O. M. I., évêque de l'Athabaska-Makenzie. Arrêté dans un voyage à Rome par la guerre, il ne pouvait retourner "au pays des neiges et des glaces", parmi ses chers sauvages qu'il a gagnés à Jésus-Christ en déployant à leurs yeux la blanche bannière de Marie Immaculée, sans venir saluer et prier cette bonne Mère dans son sanctuaire de prédilection au Canada. La présence de cet évêque-missionnaire signifie assez, il nous semble, que les catholiques de l'ouest canadien, tout comme ceux de l'est, ont les yeux et le coeur tournés vers Notre-Dame du Cap. Affirmation précieuse qui appelle, de notre part, un souvenir reconnaissant dans nos prières pour Sa Grandeur et ses chères missions.

L'après-midi est plus mouvementée encore que la matinée.

Après une courte instruction, les pèlerins des Piles reçoivent la bénédiction du Très-Saint-Sacrement et prennent part, avant de quitter, à la procession générale.

Dans l'intervalle, le nouveau traversier des Trois-Rivières, "Le Progrès", nous amène, en deux voyages consécutifs, 1200

pèlerins et plus, Monseigneur F. X. Cloutier en tête, accompagné de l'honorable A. Tessier, ministre provincial et maire de la ville, de Messieurs les Chanoines U. Marchand, chancelier, et Massicotte, curé de la cathédrale, et de M. E. Paquin, procureur de l'évêché.

Sa Grandeur accepte, avec une joie sensible, d'imposer Jésus-Hostie sur la tête des malades. La cérémonie est supérieurement impressionnante. Aucune guérison merveilleuse cependant n'est constatée. (1)

Pourquoi nos supplications ne sont-elles pas entendues?... Pourquoi nos 21 "membres souffrants de Jésus-Christ", transportés, ici, dans un char spécial, accompagnés de quatre Soeurs de l'Espérance, vont-ils s'en retourner tous sans emporter d'autre soulagement que celui d'une résignation plus complète à la volonté divine?... Mystère insondable ! Ce qui ne laisse de doute pour personne c'est que bien des âmes sont guéries et confirmées dans la foi. "Des sourds spirituels entendent, des aveugles voient, des boiteux marchent et des morts sont ressuscités". Hosanna ! gloire à Jésus ! Bénie Celle qui Lui a donné le jour !

La foule se partage alors en trois groupes. Les uns se rendent à l'église paroissiale pour y entendre un sermon et assister à la bénédiction du Saint-Sacrement donnée par Mgr. Grouard. Les autres, ceux de Montréal, envahissent le sanctuaire pour y être témoins, d'abord, de la réception d'une centaine de braves dans la Société de Tempérance et de la collation de médailles d'honneur à trois officiers bien méritants, puis de la création d'un Chevalier de l'Ordre militaire de St. Grégoire le Grand dans la personne de M. LeBlanc, ancien zouave pontifical. Le fait est unique, dit-on, dans l'histoire du Sanctuaire. Aussi, croyons-nous devoir lui accorder un rapport spécial que nos lecteurs trouveront ci-après.

Nos chers voisins des Trois-Rivières ne peuvent avoir leur tour que vers quatre heures et demie. Sermon, bénédiction

(1) Ceux de nos pèlerins qui sont exaucés, d'ordinaire, restent muets d'émotion. Ainsi l'on nous informe de Montréal que deux ou trois guérisons merveilleuses ont été obtenues. Nous n'avons pas eu le temps de nous procurer de plus amples renseignements.

du T. S. Sacrement donnée par Monseigneur l'Évêque, vénération des Saintes Reliques, gain des indulgences, ces quelques exercices paraissent les satisfaire, s'il faut en juger par le beau morceau de fanfare joué par l'"Harmonie" en notre honneur au moment du départ.

Et c'est fini. . . Bien des coeurs reviendront ce soir, se prosterner aux pieds de la Vierge du Rosaire, et tous nos visiteurs, —6,000 environ,—resteront convaincus que la terre du Cap a été touchée du Ciel et que la Sainte Vierge y a établi, de façon prodigieuse, le siège principal de sa dévotion au Canada.

Pèlerinage de Warwick.—(17 septembre).

"Le Progrès" nous transporte, ce matin, de Ste Angèle de Laval, 1800 fidèles du diocèse de Nicolet. Monseigneur H. Bruneault est à leur tête, dignement escorté d'une trentaine de ses prêtres, curés ou vicaires. M. l'abbé J. E. Lemire, curé de Ste Elisabeth de Warwick, et organisateur pour la première fois, de ce pèlerinage, ferme la marche.

Le temps est splendide. Tous les exercices se font avec une régularité et un ensemble admirables. Organisé dans un but de pénitence et de prière pour l'Église et la paix, le pèlerinage est on ne peut plus édifiant. Il n'est pas jusqu'à Sa Grandeur qui pousse le dévouement jusqu'à s'enfermer dans le confessionnal pour y absoudre et consoler ses chers enfants. Aussi bien, le père prédicateur n'a-t-il qu'à laisser parler son coeur, interprète du nôtre, pour lui exprimer en termes heureux, toute notre respectueuse gratitude pour les sympathies non équivoques qu'Elle manifeste ouvertement pour notre oeuvre.

Quel stimulant pour nous, en effet, que le spectacle de Nos Seigneurs les Evêques et de leur clergé, oubliant clochers et limites diocésaines pour fournir leur quote-part dans le développement d'un lieu de pèlerinage fortement recommandé par les Pères du Concile National de Québec !

Et quand cet intérêt qu'ils nous portent se traduit par la diffusion intense des Annales du Rosaire, l'organisation de pèlerinages et l'offrande spontanée de dons magnifiques, (1)

(1) Voir la page consacrée au Chemin de Croix.

nous nous sentons au coeur comme un regain d'ardeur à l'accomplissement de la tâche sublime confiée à nos humbles efforts : établir, sur notre peuple, le règne de Jésus par la dévotion à Sa Divine Mère. *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat !*

Pèlerinage des 700 Enfants du Cap de la Madeleine, sous la direction de leurs instituteurs et institutrices.

(18 septembre).

Pardon, chers petits, si nous sommes plutôt brefs sur votre compte. Ce n'est pas la matière qui manque, mais l'espace. Du reste, les délicates attentions que nous prodiguons souvent à vos âmes innocentes vous disent assez, à vous et à vos bons parents, combien nous vous aimons.

Vous avez bien prié et bien chanté, marché avec ordre en procession, écouté d'une manière attentive, et même donné beaucoup.

Vous avez confiance en nous ; gardez toujours ce respectueux attachement à vos pasteurs. La Sainte Vierge est contente de vous, et Jésus, Lui, tréssaille d'allégresse au fond de vos coeurs. Ah ! puissiez-vous ne les attrister jamais durant votre vie ! Vous seriez alors dignes de vos chers parents, peut-être meilleurs, chose trop rare de nos jours.

O Vierge très pure, accomplissez ce prodige en faveur de vos enfants privilégiés !

Pèlerinage de 350 élèves de l'Académie des Trois-Rivières.

(24 septembre).

Fidèles à la tradition, ces bons élèves viennent consacrer à la Sainte Vierge leur nouvelle année d'études. Ils sont tout à la joie que procure la "sainte liberté des enfants de Dieu". Prières et chants à l'unisson, harmonieux airs de fanfare, acclamations enthousiastes du départ, tout nous dit que leur retraite annuelle prêchée par un de nos missionnaires a produit des fruits abondants. Vierge fidèle, rappelez-leur souvent que "celui-là seul qui aura persévéré jusqu'à la fin sera sauvé".

Pèlerinage de Sainte Angèle de Laval.—(27 septembre).

M. Chs. E. St Germain, nouveau curé de cette paroisse, est trop respectueux des saintes traditions établies par son vénéré prédécesseur, M. le Chanoine Carufel, il aime trop ses ouailles pour laisser tomber l'heureuse coutume de leur pèlerinage annuel au Cap-de-la-Madeleine. Disons mieux, il leur fit un appel si chaleureux que son "premier coup d'essai est un coup de maître".

Nos voisins sont, de fait, plus de 500, ce matin au Sanctuaire.

Malgré la pluie qui tombe en abondance, tous les coeurs s'en retournent contents de leur visite.

A les voir si pieux et si recueillis à la chapelle, l'on a pu constater jusqu'à l'évidence, qu'entre Ste Angèle et le Cap-de-la-Madeleine, les communications se font surtout par "un pont de chapelets".

* * *

Nous fermerons, ici, notre narration. Que les Fraternités du Tiers-Ordre des Trois-Rivières et de Montréal ne nous en veuillent pas si nous remettons au mois prochain le rapport de leurs beaux pèlerinages. Notre dessein est de faire en même temps le récit de celui des Tertiaires de St Sauveur de Québec. Et nous profiterons de l'occasion pour leur redire toute notre reconnaissance. Le Pèlerinage national de Marie leur est redevable, dans une large part, de ses merveilleux progrès, pour ne pas dire.. de son existence.

Pèlerins isolés.

Ils sont venus en assez grand nombre. Nous serions très embarrassé toutefois s'il nous fallait donner un chiffre exact, même approximatif, car, les jours de grands pèlerinages,—et c'est alors qu'ils furent le plus nombreux,—ils se sont trouvés perdus dans la foule.

Certain groupe mérite une mention honorable : celui des Supérieurs de notre Province du Canada, réunis ici pour les exercices de la retraite annuelle. Quels beaux exemples de piété ils nous ont donnés ! Huit jours durant, du 22 au 29, chaque matin, tous les autels de la chapelle étaient occupés

par deux prêtres, à chevelure blanchie ou grisonnante, se servant mutuellement la messe. A diverses heures de la journée, on les voyait défilér, silencieux et recueillis, aux pieds de la Madone, devant les groupes du Rosaire et les stations de la Voie Douloureuse. Spectacle plus édifiant encore à l'intérieur du Monastère. A les voir communier, avec un seul coeur et une seule âme, aux mêmes inspirations, à la même prédication autorisée de leur frère, aux mêmes lectures spirituelles, et, libres de toutes préoccupations étrangères à l'affaire sérieuse de leur salut, "jeter la sonde au fond de leur conscience pour faire le bilan de leurs comptes avec Dieu", plus d'un esprit incrédule ou sceptique se serait surpris à réfléchir sur les réalités d'outre-tombe. Et, en assistant à la rénovation solennelle de leurs voeux de religion, il eût été forcé ou de se retirer ou... de s'avouer vaincu. La vie de perfection n'est pas une conception chimérique; d'institution divine, elle se perpétuera, comme la Sainte Eglise du Christ-Jésus, jusqu'à la fin des temps.

Nul doute que nos retraitants n'aient grossi de leurs mérites, le trésor spirituel auquel tous les bienfaiteurs, grands et petits du Sanctuaire ont plein droit de participer. Et nous aimons à croire que, durant ces jours de pénitences et de supplications, bien des âmes de nos chers défunts ont été soulagées ; également que maintes faveurs ont été accordées à ceux qui se sont recommandés à notre intercession auprès de la Vierge du Cap. Autre pensée reconfortante. En constatant de visu les progrès merveilleux de notre oeuvre mariale, les Supérieurs de nos diverses communautés se sont sans doute convaincus plus profondément de sa nécessité au double point de vue religieux et national, et, durant leurs colloques intimes avec leur Immaculée Mère et Patronne, ils Lui ont fait la promesse solennelle d'aider de plus en plus leurs frères en religion à La faire mieux connaître, mieux aimer, mieux prier et, surtout, mieux imiter, en favorisant l'organisation des pèlerinages et la propagation des Annales du Très-Saint-Rosaire dans leurs champs d'activité respectifs.

Et donc, merci très cordial à tous et à chacun pour leur appui précieux dans le passé, le présent et l'avenir.

Reconnaissance profonde aussi au Très-Révérend Père G. Charlebois, Provincial, pour l'intérêt, le zèle et le dévouement qu'il ne nous a pas ménagés au cours de cette sainte retraite.

Il fait bon au coeur des simples soldats de se sentir fortement appuyés par l'arrière-garde et l'État-major !

A. JOYAL, O. M. I.

CRIS DU COEUR.

"Je vous envoie \$15.00, honoraires de trois grand'messes en l'honneur de la Très-Sainte-Vierge pour la remercier d'une grande faveur qu'elle vient de m'obtenir."

Dame J.-Bte. R. de Stillwater.

"Grand merci à la Vierge du Cap pour guérison de ma petite fille, paralysée des deux jambes, abandonnée d'un médecin qui la déclarait incurable".

B. B. de St-Adelphe.

"L'automne dernier, mon petit garçon, âgé de 4 ans, en jouant avec un bois bien aiguisé, eut le malheur de se piquer un oeil. L'enfant souffrait tellement que je craignais qu'il ne perdît la vue. Il fallait lui tenir l'oeil constamment bandé, incapable de résister à la lumière du jour. Je résolus de m'adresser à notre bonne et tendre Mère la Sainte Vierge ; je promis que si elle guérissait mon enfant, je le ferais publier dans vos Annales. Aujourd'hui, il est parfaitement bien. Une simple petite cicatrice dans l'oeil lui rappellera toute sa vie que la Sainte Vierge l'a protégé.

Merci à cette bonne Mère."

Dame C. B... de Ste Thècle.

Lisez ça !

Merci à tous nos zélatrices et abonnés pour la générosité empressée et intelligente avec laquelle ils se conforment à nos "avis importants" !

En voici un autre. Au cours du mois de décembre, nous ferons, comme de coutume, l'appel nominal des retardataires. La carte que nous leur adresserons coûte entre un et deux sous. Ne leur serait-il pas possible de nous épargner cette dépense de \$25.00 à \$30.00 que nous préférons consacrer à l'embellissement des Annales ?

Oui, puisque le moyen en est si facile : nous envoyer le prix de leur réabonnement ou nous laisser savoir qu'ils ont décidé de discontinuer. Cette recommandation sera-t-elle prise en considération aussi sérieusement que les précédentes ?... Que l'on veuille bien nous procurer le plaisir de répondre affirmativement le mois prochain !

La Direction.

EPIS D'OR

"Comme j'entre à l'Hôpital Général de Q..., dans l'intention de me faire religieuse, je suis obligée de remettre ma charge de zélatrice pour vos Annales à Madame G. M... Un petit souvenir, s'il vous plaît, dans vos prières aux pieds de la Vierge du Cap afin qu'Elle m'aide à persévérer".

Marie-Anne L..., Cap-Santé.

Je me ferai un plaisir de remplacer feu Melle Sophronie Bérubé pour la collecte de ses abonnements aux Annales du T. S. Rosaire dans la ville".

Madame Désiré Blais, St Sauveur, Québec.

LE GLANEUR.

Sa Sainteté Benoit XV

“Nous avons un Pontife” !

Son Election



au milieu des grandes tristesses de l'heure présente, un rayon de joie vient d'apparaître sur l'univers catholique : Pie X a un successeur. La royauté pontificale, un instant éclip­sée, reparait majestueuse et ferme au milieu des trônes ébranlés du vieux monde. C'est que la Papauté est immortelle, comme l'Eglise pour qui elle existe. Le monarque, qui ceint la tiare, étant comme tout homme pétri de chair et d'os, doit mourir, et il meurt. Mais la Papauté, elle, vivra jusqu'à la fin des temps...

Pie X est disparu; voici Benoît XV qui vient réjoindre le front assombri de l'Eglise, et prendre en mains le gouvernail de la barque sacrée de Pierre.

Quatre jours ont suffi pour cette élection. Commen­cée le 31 août, le conclave s'est terminé le 3 septembre, après avoir désigné sous le souffle de l'Esprit-Saint l'éminentissime Cardinal Jacques della Chiesa, archevêque de Bologne, pour être Vic­caire de Jésus-Christ, le Chef suprême de l'Eglise, le Pasteur universel des âmes". (Mgr F. X. Cloutier).

“O vie vraiment divine de l'Eglise ! Action manifeste de l'Esprit-Saint ! Pendant que les nations de l'Europe sont aux prises dans la plus terrible guerre que le monde ait encore vue; pendant que les hommes se tuent et tombent par milliers,

chaque jour, sur les champs de bataille; pendant que le sang coule à flots, que les villes sont dévastées et incendiées, l'Église poursuit tranquillement sa marche, et voit se continuer, sans le moindre trouble, la série de ses souverains pontifes. Il n'y a de stable, vraiment, que cette royauté sans armé". (Mgr P. Bruchési).

Sa carrière

"Né à Pégni, dans le diocèse de Gênes, le 21 novembre 1854, d'une famille ornée du marquisat, Jacques della Chiesa vint faire à Rome ses études de philosophie et de théologie. Il reçut, au séminaire Capranica, la formation ecclésiastique et suivit les cours du Collège Romain. On y a gardé le souvenir des brillants succès qui marquèrent, sans interruption, les études du futur cardinal. Les ayant couronnées par plusieurs doctorats, le jeune prêtre séjourna ensuite à l'Académie des nobles ecclésiastiques où il compléta sa formation par les études spéciales requises pour la carrière diplomatique...

La carrière de Mgr della Chiesa est connue: elle se confond avec celle des cardinaux Rampolla et Merry del Val en qualité de substitut du Secrétaire d'Etat, jusqu'en 1907, époque de son élévation à l'archiépiscopat de Bologne". (Mgr. F. X. Cloutier).

Sacré évêque par S. S. Pie X, dans la chapelle Sixtine, il avait été fait cardinal au consistoire du printemps dernier en même temps que Mgr. L. N. Bégin, archevêque de Québec.

Ses qualités et ses vertus

"Le Pape Benoît XV", écrit, de Rome, Son Eminence le cardinal Bégin, "est maigre, de petite taille, l'œil très vif, alerte, aimable en conversa-

tion, très intelligent, d'une étonnante vivacité d'esprit, travailleur infatigable, très au courant des affaires de l'Eglise... On le dit excellent orateur... La langue latine lui est familière et le français aussi".



Sa Sainteté le Pape Benoit XV

“Esprit remarquablement agile, pénétrant avec rapidité jusqu’au noeud des questions les plus difficiles, Mgr della Chiesa a le don de la rédaction aisée et élégante. Avec cela, une mémoire facile

qui organise ses souvenirs et ne perd rien de ce qu'il lui a confié. Le caractère est à la hauteur du talent. Discret comme on sait l'être à Rome, d'une droiture inflexible et d'une fidélité exquise, Mgr est pardessus tout, un prêtre remarquablement pieux". (La Croix de Paris).

"Nous aimons à nous rappeler son accueil toujours si bienveillant, son empressement à accorder les faveurs ou à rendre les services qui lui étaient demandés. Nous avons remarqué son abord si simple et son amabilité si douce. Il a été à l'école de deux grands papes. Par sa fermeté, en même temps que par son esprit de conciliation, il saura faire face aux difficultés des temps que nous traversons; par sa bonté, attirante et persuasive, il gagnera les coeurs". (Mgr. Bruchési).

L'Esprit-Saint nous a donc donné un excellent Pontife ! *Habemus Pontificem !*



PRIMES ! PRIMES !

Nos primes s'annoncent pour ce mois-ci. L'expédition s'en fera incessamment. Tous nos abonnés, nous en sommes sûrs, saurons apprécier à sa juste valeur, l'oeuvre à la fois religieuse, nationale et artistique qui leur sera adressée.

La Direction.

Sa Sainteté Pie X et la Sainte-Vierge.

(suite et fin)

"A nos chers Fils désignés dans la supplique, Nous accordons très affectueusement en Notre-Seigneur la Bénédiction Apostolique".

Pie X. Pape.



SA SAINTÉTÉ a-t-elle contribué au développement de la dévotion mariale au Canada ? Oui, certes, et pour beaucoup. Le pèlerinage de N. Dame du T. S. Rosaire a été l'objet de ses attentions toute spéciales.

Le 27 mai 1904, répondant à la demande du R. P. Joseph Dozois, O. M. I., supérieur, Son Eminence le Cardinal Merry del Val adressait à Sa Grandeur Mgr F. X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, la lettre suivante :

"Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

Le R. P. Jos. Dozois, O. M. I., recteur du sanctuaire de N. D. du T. S. Rosaire au Cap de la Madeleine, exposant au Saint Père combien est grande la piété que les fidèles du Canada nourrissent à l'égard de la Vierge très sainte, de date ancienne, dans ce sanctuaire, lui adresse d'instantes prières afin que la statue de la Vierge y soit couronnée par autorité apostolique. L'auguste Pontife, désireux que la dévotion envers la sublime Mère de Dieu s'accroisse de jour en jour, et heureux aussi que le jubilé de l'Immaculée Conception soit marqué par un monument d'affectueuse piété qui en transmette le souvenir à la postérité, a daigné asquiescer à la requête en autorisant Votre Seigneurie Illustrissime et Révérendissime à accomplir, au nom du Souverain Pontife, la cérémonie du couronnement solennel".

"Quelle précieuse sanction", s'écriait Sa Grandeur le jour

de la fête, "le Saint Père n'apporte-t-il pas au caractère merveilleux et providentiel de notre Sanctuaire, par l'autorisation qu'il nous donne de rendre, pour la première fois en ce pays, un si solennel hommage à la Très-Sainte Vierge !"

Au début de l'année 1905, Sa Sainteté "*accorde de grand coeur la Bénédiction Apostolique aux rédacteurs et aux lecteurs de nos Annales du T. S. Rosaire*".

Le "codex historicus" et la "Chronique du Sanctuaire" ne comportent, pour les années 1906 et 1907, que des privilèges spéciaux accordés ou renouvelés par les Congrégations Romaines en faveur des Gardiens du Pèlerinage.

Mais 1908 voit nos oeuvres s'enrichir de deux nouvelles faveurs très précieuses. La première, qui intéresse tous nos pèlerins, est "*une indulgence plénière, applicable aux âmes du purgatoire, accordée, aux conditions ordinaires, à tous ceux qui réciteront le Saint Rosaire devant les groupes des 15 Mystères érigés dans notre parterre*". Cette concession, datée du 19 octobre 1908, restera en vigueur jusqu'à révocation expresse de la part de Rome, c'est-à-dire à *perpétuité*.

Plus touchante pour nos bienfaiteurs, nos zélateurs et nos zélatrices, et tous nos abonnés, la seconde mérite d'être reproduite, avec sa supplique, "*in extenso* :

"Très Saint Père,

Prosterné aux pieds de Votre Sainteté, le Père J. N. Dozois, O. M. I., provincial du Canada, implore une bénédiction spéciale pour l'oeuvre du pèlerinage de N. D. du St Rosaire, Cap de la Madeleine, Canada.

Avec la même confiance filiale il demande POUR LES PERSONNES ZÉLÉES qui se dévouent à la diffusion du bulletin du Pèlerinage, dit "Annales du Très-Saint-Rosaire", la Bénédiction Apostolique".

"*A nos chers Fils désignés dans la supplique, Nous accordons très affectueusement en Notre-Seigneur la Bénédiction Apostolique*".

PIE X, PAPE.

Poussant plus loin *sa bonté sans limite*, Sa Sainteté joint à cette Bénédiction Apostolique l'indulgence plénière à l'article de la mort, bénédiction et indulgence que nous avons

distribuées, dans le temps, comme primes, à nos zélateurs et zélatrices.

Le 5 mars 1913, ce sont les membres de la communauté des Oblats du Cap qui bénéficient de la tendre sollicitude du Père commun des fidèles. Il leur "accorde, à l'avance, la Bénédiction Apostolique et l'indulgence plénière à l'article de la mort, lorsque repentants, mais ne pouvant se confesser ni recevoir



Par
Marie
à
Jésus

De
Jésus
par
Marie

la sainte communion, ils invoqueront de bouche ou du moins de coeur le saint nom de Jésus".

Enfin, ainsi que nous l'avons fait connaître dans nos livraisons des mois d'août et de septembre, le Saint Père, à la demande de Mgr Cloutier, nous concédait, en juin dernier, une indulgence plénière, aux conditions ordinaires de la confession et de la communion, d'une visite au Sanctuaire et d'une prière à ses intentions, que nous pouvons gagner du 1er septembre au 12 octobre, à l'occasion du deuxième centenaire de la fondation de notre Sanctuaire vénéré.

Gloire et grâces soient donc rendues à l'immortel Pie X pour tout ce qu'il a fait en faveur de la Ste Vierge !

Pour le peuple canadien, Il restera à jamais l'un des plus insignes bienfaiteurs, puisqu'il a autorisé le couronnement de Notre-Dame du Cap, désormais Reine et Patronne du Canada.

Ici, au Monastère, sa douce mémoire sera à jamais perpétuée par la splendide photographie dont nous a fait gracieusement cadeau Sa Grandeur Mgr F. X. Cloutier, à son récent retour de Rome.

Au Sanctuaire, également, grâce à une heureuse inspiration d'une de nos plus dévouées zélatrices : "Je suis dans un grand deuil", nous écrivait-elle, "le noble et humble Pie X, le pape de mon cœur n'est plus... Pour Lui, une affiliation à votre MESSE PERPÉTUELLE..."

Nos lecteurs nous pardonneront la longueur de cet article un peu chargé. Notre unique dessein, en le rédigeant, a été de buriner pour toujours, dans les pages de notre revue et dans le cœur de nos abonnés, le souvenir reconnaissant de notre "*BIEN-AIMÉ PONTIFE*".

Prions pour le repos de sa belle âme si chargée de responsabilité devant Dieu ! Sachons lui appliquer les nombreuses indulgences plénières qu'il nous a si généreusement octroyées !

Pour "le Pape de l'Eucharistie", entendons messe sur messe, multiplions les communions, et demandons à Notre-Dame du Rosaire d'intercéder auprès de son Divin Fils, afin qu'il puisse bientôt contempler face à face, au Ciel,—si toutefois il n'y serait pas déjà admis—l'éternelle Vérité qu'il a si fortement défendue ici-bas, et jouir de la "PAIX promise aux hommes de bonne volonté", de cette paix qu'il n'a pu obtenir, avant d'expirer, de ses chers enfants de la terre.

O. M. I.



Nos Zouaves Pontificaux.

Aux pieds de

Notre-Dame du Cap.

Aime Dieu et va ton chemin !

DANS une corbeille de miettes, il y a parfois de belles tranches qui méritent d'être recueillies. C'est le cas du présent article, qui, régulièrement, devrait se trouver dans la "Chronique du Sanctuaire".

Le titre en est assez général. Expliquons-le. Il s'agit des quelque 50 Zouaves pontificaux, anciens et nouveaux, qui se sont fait un honneur d'accompagner, le 7 août dernier, les pèlerins de St Pierre de Montréal.

Leur présence a beaucoup contribué à maintenir l'ordre et l'enthousiasme. Quoi de plus entraînant que leur marche énergique et cadencée aux sons des tambours et des clairons ! Quoi de plus émouvant que leur "salut à Dieu", dans le Sanctuaire, au moment où Il descend sur l'autel ! Gardes d'honneur autour de notre drapeau national aux armes du Sacré-Coeur et de la bannière du T. S. Rosaire, ils figuraient bien à leur place, à la tête de la procession, ces défenseurs attitrés de l'Eglise de Rome et de son Chef visible.

Il leur a fallu déployer une certaine somme d'énergie pour porter, "sous le poids du jour et de la chaleur", armes et uniformes, c'est vrai, mais le Ciel les a amplement récompensés en leur procurant l'insigne faveur d'assister à deux cérémonies très touchantes et à jamais inoubliables. Debout, aux pieds de Notre-Dame, armes au bras et sabre au clair, ils entendirent la lecture des deux brefs de sa Sainteté Pie X, créant M. le Chevalier Bussièrès, Président de l'Union Allet, Commandeur de l'Ordre militaire de St. Grégoire le Grand, et M. le Zouave LeBlanc, Chevalier du même Ordre.

C'est le R. P. A. De Charette Francoeur, O. M. I., filleul de feu le Général De Charette et fils du Commandant des Zouaves de Sorel, qui présidait la cérémonie.

Dans une vibrante allocution, il rappela à la foule que la scène dont ils étaient les heureux témoins évoquait celle, plus émouvante encore, de nos Zouaves Canadiens à genoux, à l'heure du départ pour aller défendre Pie IX, le pape de l'Immaculée Conception, aux pieds de Notre-Dame du Bon-Secours. "Voulez-vous, soldats du Christ", leur demandait alors Sa Grandeur Monseigneur Bourget, en leur remettant

leur drapeau, "voulez-vous prendre l'engagement de ne jamais rien faire qui puisse imprimer la moindre souillure à ce noble étendard ? Jurez-vous de tomber au champ d'honneur plutôt que de le trahir ?" Et tous nos héros de s'écrier : "Oui, nous le jurons !" "Frères bien-aimés", poursuit l'orateur, "il ne s'agit plus pour nous de ceindre l'épée, pour voler à la défense du Pape. Le devoir de l'heure présente, c'est de "combattre les combats" de la vie chrétienne avec courage et énergie. La Croix, voilà notre drapeau ! Hé bien, jurez-vous de le garder sans tache ?



"Oui, nous le jurons !" telle est la réponse qui s'échappe de vos coeurs catholiques. Or, pour rester fidèles à votre drapeau, il vous faut des modèles. Regardez, vous en avez sous les yeux, imitez-les. Soyez, comme eux, des chrétiens décidés à la lutte contre l'enfer, convaincus, généreux, et vous remporterez, un jour, la couronne promise aux vaillants soldats du Christ.

Chers zouaves, j'éprouve un immense bonheur à vous transmettre en ce moment, à vous, les compagnons de mon vieux père, les croix-l'honneur bien méritées que l'Eglise de Rome vient de vous décerner".

Le Père procède ensuite à la lecture des brevets, à la bénédiction et à la remise des croix. Puis Le Commandeur Bussièrès monte à l'autel et présente le "salut de l'épée".

“ Monsieur le Chevalier”, demande alors le Père Francoeur, “promettez-vous de toujours rester fidèle à notre Mère la Sainte Eglise, de garder notre foi et de la défendre toujours et partout ?”

—“Oui je le promets !”

—“Promettez-vous dévouement et fidélité au Vicaire de Jésus-Christ, Notre Saint Père le Pape, pontife et roi, de le défendre toujours, soit par les armes ou tout autre moyen en votre pouvoir ?”

—“Oui, je le promets !”

—“Que Dieu et sa Sainte Mère vous soient en aide !” Commandeur et Chevalier se donnent alors une chaude accolade.

A genoux, enfin, aux pieds du Christ-Roi et de Notre-Dame du Rosaire, Mr Bussières lut, d'une voix forte, la belle consécration suivante

“O Jésus, prosternés à vos pieds, nous, soldats de votre Eglise, au nom de tous nos camarades jeunes et vieux, disséminés sur la terre, au nom des chrétiens réunis ici avec nous, nous protestons de toutes nos forces, contre les insultes offertes à Notre Saint Père, en ces temps, par les spoliateurs sacrilèges du Domaine de Pierre; nous nous associons aux douleurs de notre bien-aimé Pontife et Roi, Benoît XV, et nous renouvelons ici à vos pieds, ô Jésus, avec toute l'énergie de notre âme et de notre coeur, l'expression de notre dévouement au Chef vénéré de l'Eglise, prêts, s'il le fallait, à verser notre sang pour Lui et avec Lui, pour le triomphe de notre Mère la Sainte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine”.

Semblable cérémonie vaut autant et plus qu'un éloquent discours.

“O soldats chrétiens !” s'écriait, en effet, Mgr Lafèche, à la fin du magistral sermon qu'il prononça dans l'église Notre-Dame de Mont-réal, à l'occasion du départ des Zouaves Canadiens, “fut-il jamais une cause plus belle, plus grande, plus sainte que celle que vous allez défendre !... La cause du St Père, c'est la cause du faible, c'est la cause de la vertu, c'est la cause de la justice..., la cause des âmes, des temps et des lieux, la cause de la société, de la Religion, de Dieu même... *“Estote fortes in bello et pugnate cum antiquo serpente, e taccipietes regnum aeternum.* Soyez forts et courageux dans la guerre, combattez contre l'ancien serpent et vous obtiendrez un royaume éternel”.

UN TEMOIN, O. M. I.



EXCURSION SACERDOTALE
chez
LES TÊTE-DE-BOULE

TROISIÈME PARTIE
RAPPORT DE L'EXCURSION

CHAPITRE II

Pendant la visite pastorale

*"Nous avons vu aujourd'hui des
merveilles".*

(St Luc, V-26).

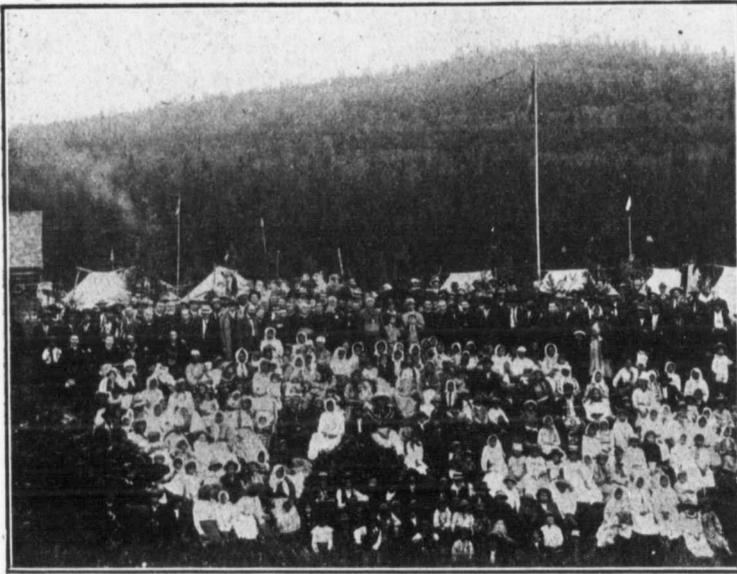
(suite)

Article III.—Feu d'artifice.

Quand les ombres du soir eurent envahi la colline et la plaine les Tête-de-Boule eurent, pour la première fois dans leur histoire, la joie d'assister à la projection de splendides pièces pyrotechniques, don bien inspiré de M. Gauthier, riche commerçant de La Tuque. Pendant ce temps-là, les excursionnistes, assis en groupe, firent monter, en un choeur formidable, vers le "Christ qui aime les Francs", les plus enlevants de nos hymnes nationaux. Chaque fois qu'une fusée s'élançait dans les airs avec un sifflement strident, pour éclater en une pluie d'or, de pourpre et d'argent, ou que les derniers accords de nos refrains canadiens allaient s'éteindre, comme des roulements d'orgues gigantesques, dans les échos multiples des montagnes environnantes, il fallait entendre nos enfants des bois exprimer leur stupéfaction par un léger murmure que terminait infailliblement l'exclamation significative : "Wah ! wah ! miroaschin ! tapwe, tapwe. Ah ! ah ! que c'est beau ! oui, oui."

Article IV.—Confessions.

Bon nombre néanmoins sacrifièrent ces trop rares jouissances pour aller prier à la chapelle et se confesser. Je les ai vus, avec un intérêt indicible, ces fils de la forêt, naguère si farouches et si fermés, s'ouvrir, dans un coeur-à-coeur intime, presque à voix haute, à leur bien-aimé père, et s'humilier profondément sous sa main bénissante pour recevoir d'en haut



La Tribu

la grâce qui absout, qui guérit et qui console : "*Ego te absolvo, mon enfant, je te pardonne !*" Mystère ineffable de la Miséricorde Divine ! La confession ! c'est bien là, en effet, le point central vers lequel convergent tous les exercices des missions, le moyen le plus efficace de rénovation et de persévérance. Aussi, me suis-je surpris à regretter de ne pas comprendre la langue crise. Il m'eût été bien doux de goûter un peu aux saintes joies de l'apostolat et de signifier à ces braves chrétiens, dignes de la primitive Eglise, quelque chose de mon admiration et de ma charité (1).

(1) L'auteur des "Relations des Jésuites" rapporte d'eux une coutume merveilleusement naïve : "Après que les pères et les mères se sont confessés", lisons-nous, "ils font confesser les enfants qui en

Article V.—Bonne nuit !

R.P. J.E. Guinard, O.M.I.

Son ministère terminé, le Père Guinard me retrouva, vers 10 heures, préparant à la sacristie les choses nécessaires à la messe du lendemain. Il m'invita à partager avec lui les douceurs de son wigwam. Cordialité fraternelle que je me gardai bien de refuser.

Tenu en éveil par les impressions de la journée, les va-gissements d'un métis nouveauné, dans la tente voisine, et les sinistres aboiements de plus de 300 chiens enchaînés, flairant, je suppose, l'approche de quelque "loup par l'odeur alléché", je tirai le meilleur parti possible de la situation en questionnant le Père sur les vertus et les défauts de ses fils de prédilection. Notre dialogue se prolongea jusqu'à une heure très avancée dans la nuit. Les belles et bonnes choses qu'il me dit produisirent peu à peu sur mes nerfs l'effet d'un calmant, et je m'endormis, enfin, en me disant un peu comme le Père Buteux : "Quelle confusion pour moi de voir que ces barbares, sans prêtre, sans messe ni autre secours, se maintiennent dans une telle piété et ferveur !

... Je crains fort que plusieurs de ces sauvages du nord ne se viennent asseoir à la table d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, et que les enfants du Royaume n'en soient bannis..." ou encore, avec le Père Clément : "Au jour du jugement, ils seront la condamnation de bien des chrétiens qui vivent dans l'abondance des biens religieux et les dédaignent".

(à suivre)

sont incapables ; mais pour ceux qui n'ont pas encore le discernement, leurs mères les apportent aux confesseurs et disent devant eux leurs petites malices qu'elles leur font avouer en leur faisant demander une pénitence qu'elles accomplissent elles-mêmes. Ce procédé si innocent est, à mon avis, agréable aux hommes et aux anges et à Dieu même." (Année 1648).

Chronique Mariale Internationale.

*"Toutes les nations m'appelleront
Bienheureuse".*

Notre-Dame du Cap et l'Ecole Catholique Ontarienne.

"Vous avez, ô Marie, terrassé toutes les hérésies dans le monde entier".

POUR la troisième fois, le 28 juin dernier, l'Association des Canadiens-français de l'Ontario, par la bouche et le coeur de son représentant officiel, M. A. T. Charron, confiait aux soins de Notre-Dame du Très-Saint Rosaire, dans son sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine, le sort de ses chères écoles catholiques et françaises traitreusement attaquées par l'orangisme, la franc-maçonnerie et le fanatisme.

D'aucuns, paraît-il, ont été fort tentés de taxer de puérité cet acte de consécration à la Sainte Vierge de tout un groupe ethnique d'une province. Habités à ne compter dans "les luttes pour l'existence", que sur leurs ressources personnelles, ces esprits forts ont insensiblement perdu "l'esprit du Christ" dont parle l'Apôtre St Paul, et, par suite, ils trouvent un peu naïf que, pour obtenir la réintégration du français et du catholicisme intégral dans leurs écoles, des hommes éminents quittent la région d'Ottawa pour aller, à 200 milles de distance, s'agenouiller aux pieds d'une antique statue de la Mère du Sauveur en lui demandant secours et protection.

Ironie des événements ! Celle "qu'on n'invoque jamais en vain" s'est chargée de les confondre !

* * *

Tous les hommes publics bien pensants s'accordent, en effet, à dire que la résistance de nos compatriotes de la province-sœur a été organisée et menée de façon merveilleusement habile. *Digitus Dei est hic*. C'est l'oeuvre de la Très Sainte Vierge.

Nos lecteurs connaissent déjà les principaux articles de l'unique règlement qu'on veut imposer à nos frères de là-bas. D'après la teneur de la circulaire No 17, "les écoles bilingues, visitées depuis plusieurs années, par un inspecteur catholique et français, seraient placées sous la juridiction immédiate d'un inspecteur anglo-protestant... Dès sa première apparition à l'école, l'enfant devrait s'adonner à l'étude et à l'usage exclusif de l'anglais. Dans le cas de nécessité, le maître ou la maîtresse pourrait employer le français ; cependant cet usage ne devrait pas se poursuivre au-delà des deux premières classes... Dans les cours supérieurs, l'enseignement du français ne devrait jamais dépasser une heure par jour".

Telle est, en substance, la sentence de mort portée contre les nôtres dans l'Ontario.

Devaient-ils la subir sans réclamation aucune ? Oui, répondent les partisans à tout prix de la "petite paix". Non, de l'avis de tous ceux qui gardent au coeur leur fierté de race avec le courage de leurs convictions religieuses.

Grâces aux lumières reçues d'En-Haut, les têtes dirigeantes de la lutte n'ont pas été lentes à se convaincre que, pour nous Canadiens-français,—l'expérience l'a prouvé,—la langue maternelle est la meilleure sauvegarde de notre foi et de nos moeurs, et que, partant, il est de notre devoir de conserver intact notre droit naturel, constitutionnel et moral de faire enseigner à nos enfants, au sein de nos écoles bâties et entretenues de nos propres deniers, à prier Dieu dans la langue ancestrale. La Très-Sainte Vierge, Gardienne du Credo Catholique, leur a fait comprendre, en outre, comme par intuition d'abord, et, plus tard, à la lumière pure et forte de la saine théologie, que l'intrusion d'un inspecteur protestant dans leurs écoles serait un attentat grave aux principes constitutifs de l'école séparée telle que voulue par l'Eglise de Rome et garantie par la Constitution.

Or, "contre là persécution", écrivait Mgr Paquet, "il n'y a pas d'autre expédient que la résistance". "Avec une fierté toute française et une détermination toute britannique", irrévocable et irréductible, ils ont donc décidé de résister, mal-

gré toutes les menaces et tous les sacrifices, à l'ordonnance injuste du gouvernement, jusqu'à ce qu'elle soit retirée ou abandonnée. Et, Dieu merci, ils ont tenu parole !"

Le Ciel leur inspira un plan de campagne tout à fait déconcertant pour l'adversaire : faire évacuer les salles de classe par leurs enfants à l'arrivée de l'inspecteur protestant. Il réussit à merveille, nous le dirons dans une de nos prochaines livraisons.

Comment ne pas voir, encore, comme une assistance spéciale d'En-Haut dans la prudence, la perspicacité et l'énergie indomptable déployées par les chefs du mouvement pour déjouer toutes les ruses ourdies contre eux, même par ceux qui devraient leur prêter main-forte ? L'historien révélera plus tard toute une série d'ignobles procédés et de tentatives sournoises de la part des assimilateurs à outrance, et il se demandera comment les Canadiens-français de l'Ontario ont pu s'en tirer les mains libres et immaculées, le front haut, le coeur à la bonne place, sans reculer comme sans se baisser?...

Pour tenir tête à la vague de fanatisme qui menaçait de les submerger, ils avaient absolument besoin d'un quotidien catholique. L'oeuvre a été fondée en des circonstances tout-à-fait défavorables. Bien des "*libéra*" ont été chantés sur son berceau ! Et pourtant, "*Le Droit*" a plus que jamais bonne envie de vivre. Il ne mourra pas, car, deux fois déjà, au Cap-de-la-Madeleine, il a été consacré à la Vierge du Rosaire.

N'y a-t-il pas lieu, enfin, de s'étonner de l'unité presque parfaite de pensées, de sentiments et d'action qui règne chez les Canadiens-français de l'Ontario ? C'est là un fait qui sort des bornes de l'ordinaire ; notre peuple "*chicanier*" ne nous a guère accoutumés au spectacle réconfortant de l'union efficace et durable sur le terrain à la fois religieux et national.

Une lettre toute fraîche nous laisse savoir discrètement que l'avenir est moins sombre. Il y a lieu d'espérer en certaines démarches... La guerre aussi,—une guerre providentielle,—va peut-être faire tomber, bien des préjugés et opérer bien des rapprochements... Grâces en seront rendues à Jésus et à Marie !

(*a suivre*)

LE CHRONIQUEUR, O. M. I.

LE CHEMIN DE LA CROIX

“O Sainte Mère, imprimez profondément dans mon cœur les plaies de Jésus crucifié”.
(Verset du stabat Mater).

L'oeuvre de notre Chemin de Croix a marché de pair avec celle des pèlerinages durant le mois de septembre.

Nos appels sont plutôt modestes, discrets, délicats, bref, en rapport avec les circonstances. Et, cependant, les quêtes ont été généreuses et notre liste de souscriptions est chargée.

Semblable générosité ne s'explique pas autrement que par l'emprise de la Vierge du Cap sur les âmes. Elle leur est sympathique parce qu'Elle y prodigue ses faveurs et ses consolations.

Quoi que nous fassions pour provoquer des aumônes en faveur de ses oeuvres, Elle restera toujours la meilleure “quêteuse”. C'est Elle, au fond, qui travaille ; nous ne sommes que des “serviteurs inutiles”.

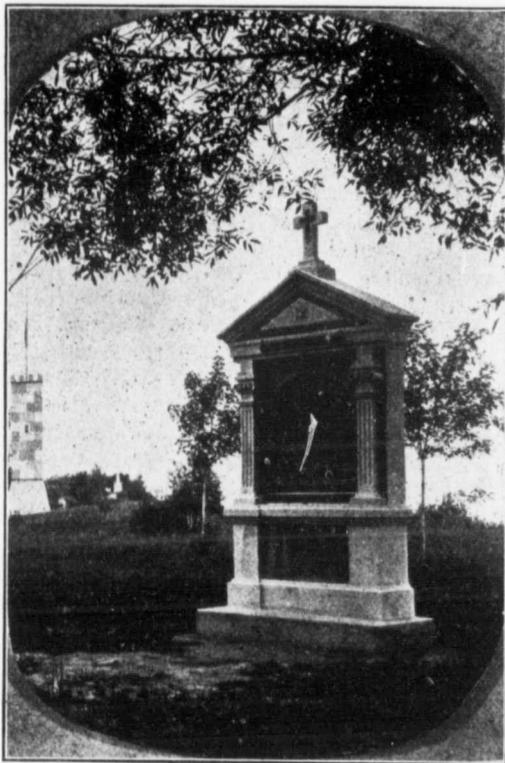
Grande nouvelle ! Toutes nos stations sont retenues. La dernière l'a été par Sa Grandeur Mgr H. Bruneault, évêque de Nicolet, le soir de son pèlerinage diocésain. Le cadeau, en bonne et dûe forme, ne s'est guère fait attendre. Dix jours après, le 29 septembre, Sa Grandeur daignait nous adresser, de sa propre main, la belle lettre suivante que nous avons déposée, comme un trésor précieux, dans nos archives :

“ Je suis tellement heureux d'offrir à N. D. du Cap un nouveau témoignage de ma piété filiale et de publier bien haut combien le diocèse de Nicolet apprécie le Pèlerinage de N. D. du T. S. Rosaire, que je m'empresse de remplir la promesse que je vous ai faite tout dernièrement. Je vous envoie ce gracieux chèque de trois cents piastres, en paiement de l'une des stations, la neuvième, de votre Chemin de la Croix. Vous graverez sur le marbre du socle de cette station

“ les mots : Don du diocèse de Nicolet.

“ Avec estime et considération”,

† J. S. Hermann, Evêque de Nicolet.



Il y a de ces paroles d'or auxquelles il ne faut pas toucher.
La vraie reconnaissance, alors, reste muette.

Souscriptions du mois de septembre, 1914.

Bécancour : Dame Philiat Gagné, \$5.00.—*Byng Inlet* : Dame N. Bertrand, \$1.00 ; M. Horace Bertrand, \$1.00.—*Cap de la Madeleine* : Collecte de dame veuve Trépanier, \$5.39.—*Crysler* : Dame Dollard Hébert, 50 cts.—*Hull* : Dame Joseph Lalonde, 10 cts.—*Joliette* : M. Didace Pépin, \$1.00.—*Julien* : Dame T. Julien, 25 cts.—*Kingsey-Falls* : Dame Elzéar Brochu, \$1.00 ; Melle Elisabeth Bédard, 25 cts.—*Lac aux Sables* : Dame Chs. Boudreau, \$1.00.—

Lac à la Tortue : Une dévouée, 10 cts.—*Mont-Carmel* : M. Adolphe Dumont, 25 cts.—*Montréal* : M. Victor Boisvert, \$1.00 ; Pèlerinage des Tertiaires, \$73.33.—*Québec* : Dame Napoléon Turcotte, 50 cts.—*St Canut* : Dame Mathias Guenette, 50 cts.—*St Ferdinand* : Dame Casimir Provencher, 25 cts.—*St François, Montmagny* : Dame Adélard Fleury, 25 cts.—*St Léonard de Nicolet* : Dame Arthur Comeau, 10 cts.—*St Médard de Warwick* : M. Rézaine Baril, \$5.00 ; M. J. A. Baril, ptre, \$1.00.—*St Michel de Bellechasse* : Dame Veuve Joseph Lemieux, 50 cts ; M. Louis Blais, 25 cts.—*Ste Angèle de Laval* : Une abonnée, \$1.00.—*Sainte Eulalie* : Dame Benj. Talbot, 25 cts.—*Ste Marie de Beauce* : Un abonné, \$1.00.—*St Wenceslas* : Une abonnée, 50 cts.—*Scott Station* : Dame S. Corriveau, \$2.00.—*Seymour, Conn* : Melle Agnès Hamel, \$1.00.—*Shawinigan* : M. Georges Lévasseur, \$1.00.—*Stettler Alberto* : M. Paul Clin, 50 cts.—*Village St Onge* : Melle Blais, 25 cts.—*Winnipeg* : Dame D. Drolet, 50 cts.—Un particulier, 25 cts.—Une abonnée, 50 cts.—Un pèlerin, 25 cts.—Une bienfaitrice, \$2.00—De divers pèlerins, \$9.00.—Un pèlerin, 50 cts.—De divers pèlerins, \$3.75.—Madame D. N. Fortier, 50 cts.—De divers pèlerins, \$4.00.—Pèlerinages de *St J.-Bte de Québec, Deschailons, Mont-Carmel et St Louis de France* : \$146.40.—Le pèlerinage de *Warwick*, \$42.47.—Les quatre pèlerinages du 13 septembre : \$53.17.

Actions de Graces

"Il est digne, juste, équitable et salutaire de vous rendre grâces, ô Marie, en tout temps et en tous lieux"

Préface de la Ste Messe.

Ste Flore: Veuillez inscrire dans vos Annales une grâce obtenue dans le mois de Février, je remercie beaucoup la Ste Vierge.—Abonnée.—Cinclus 50cts en remerciement à N.D. du R. Après avoir employé en vain plusieurs remèdes pour sauver une vache d'un bon prix, je promets 50 cts et publication dans votre revue. Immédiatement, nous trouvons le remède efficace. Que la vierge du Cap nous protège tant au spirituel qu'au temporel.—Abonné.—*Ste Julie* : Je sollicite un tout

petit espace de vos Annales pour remercier publiquement N. D. du Cap et le Sacré-Coeur pour deux grâces obtenues par eux. D'abord la Vierge Immaculée nous a préservés du feu et nous avons obtenu une autre faveur. Off. 10 cts.—L. C.—*Ste Marie de Beauce* : Veuillez publier dans vos Annales la guérison d'un pied et plusieurs grâces obtenues par la Vierge du Cap après promesse de publication. Mes remerciements à notre bonne Mère.—Abonnée.—*Ste Perpétue de Nicolet* : Ci-inclus la somme de une piastre dont 50 centins pour une basse messe pour les âmes en reconnaissance pour une faveur obtenue.—O. T.—*Ste Sophie* : Ci-inclus le prix de mon abonnement et d'une grand'messe en l'honneur de la Ste Vierge pour faveur obtenue.—Melle M. C.—*Sainte Thècle* : Mille remerciements à notre bonne Mère du Ciel pour plusieurs faveurs obtenues après promesse de faire publier dans les Annales.—Dame T. B.—Mille remerciements à Notre-Dame du Cap pour une conversion, après promesse de faire publier dans les Annales, offrande 10 cts.—A. H.—*Scott* : Merci à N. D. du St R. pour guérison obtenue par son intercession et les roses bénites, après promesse de faire publier dans les Annales et de dire mon chapelet tous les jours sans y manquer.—Abonnée.—*Shawinigan Falls* : Veuillez publier la guérison d'un enfant après promesse d'un an d'abonnement aux Annales du Rosaire. Aussi guérison d'un gros mal d'yeux après promesse de publier et de \$1.00 que je vous inclus pour la restauration du Chemin de la Croix.—Dame G. L.—Ci-inclus 75 cts pour une basse messe et 25 cts pour faire brûler des cierges en l'honneur de N. D. du R. en remerciement de grandes faveurs obtenues.—Abonnée.—Après neuvaine, communions, promesse d'une messe de 50 cts et de publier, j'ai obtenu de notre bonne Mère du Ciel la guérison d'être bien chers. C'est avec reconnaissance que je viens lui dire, merci. J'inclus 50 cts pour une messe pour les âmes du purgatoire.—Abonnée.—*Sherbrooke* : Mes remerciements à la bonne Ste Vierge pour des faveurs et des guérisons obtenues.—Delle N. B.—*Sorel* : Remerciements à N. D. du Cap pour grâce obtenue.—Abonnée.—*Sunkook* : Ci-inclus \$5.00 en remerciement pour guérison obtenue et opérations subies avec succès.—Dame L. D.—*Thetford Mines* : Ci-inclus une piastre, pour le Chemin de la Croix, avec remerciements à Notre-Dame du Cap, pour faveur obtenue.—Dame O. G.—*Vallée des Erables* : Je remercie N. D. du Rosaire pour bien des faveurs accordées.—Un père de famille.—*Verner* : Je vous envoie 10 cts en offrande pour faveur obtenue par l'intercession de la Ste Vierge.—Madame J. L.—*Victoriaville* : C'est avec empressement que j'envoie dans cette présente l'argent d'une messe basse pour la guérison que j'ai obtenue par l'intercession de N. D. du Cap. Reconnaissance et plus d'une fois merci.—Melle A. A.—Ci-inclus \$5.00 pour 10 messes que vous voudrez bien dire à mon intention, pour faveurs obtenues.—Dame Alf. B.—Reconnaissance à N. D. du T. S. Rosaire pour avoir guéri mon mari d'un rhuma.

tisme inflammatoire. Une nuit que son rhumatisme se logeait dans l'estomac, je promis de faire publier dans les Annales de donner 50 cts en offrande. Aujourd'hui il peut vaquer à ses occupations.—D. J. H. P.—*Warwick* : Off. \$1.00 en reconnaissance de la guérison d'un mal de gorge.—X.—Pour faveur obtenue après promesse de faire publier, offrande pour le Chemin de Croix \$2.00.—Dame R. B.—*Waterbury* : Pour faire dire des messes pour les âmes du purgatoire pour faveurs obtenues : \$4.00.—A. D.—*Wellimontic* : Off. \$1.50 pour messes en reconnaissance d'avoir obtenu une heureuse opération.—Abonnée.—*Winooski* : Remerciements pour une guérison obtenue après promesse faite à N. D. du St Rosaire.—Dame G. P.—*Yamachiche* : Mille et mille remerciements à notre bonne Mère du Ciel pour la guérison d'un gros érysipèle que j'avais à la figure, je vous envoie 10 cts pour cierges.—Abonnée.—S'il vous plaît de publier dans les Annales deux grandes grâces obtenues du Sacré-Coeur par N. D. du St Rosaire, après promesse de les faire publier.—M. O. P.—Sincère remerciement à N. D. du T. S. Rosaire pour une faveur obtenue, offrande 75 cts ; 50 cts pour une basse messe et 25 cts pour quinze lampes, promesse de faire publier et un an d'abonnement.—Dame G. M. F.—Faveur obtenue par l'intercession de St. Antoine après promesse de faire publier dans vos Annales.—Abonnée.—Vous trouverez ci-inclus 50 cts dont 40 pour 5 lampes représentant cinq mystères pour une neuvaine et 10c pour une lampe au sépulcre en actions de grâces à N. D. du Rosaire pour heureuse délivrance. Je me recommande à cette bonne Mère, d'une manière particulière, un père de famille adonné à la boisson, qui n'a presque pas "dérangé" depuis six mois. Du courage pour son épouse et pour toute sa famille ! Du succès pour affaires importantes. Si j'obtiens ces grâces je serai généreuse pour N. D. du Cap. Que Marie ma bonne Mère me continue ses faveurs.—Une privilégiée de N. D. du Cap.—Honneur et remerciements à N. D. du Perpétuel Secours et au Sacré-Coeur et à St Joseph pour une bien grande faveur obtenue après quelques neuvaines, une offrande de 25 cts et promesse de faire publier.—Enf. de M.

Actions de Grâces reçues durant le mois d'Août.

Almaville : O Notre Dame du Rosaire, je viens vous remercier de la grâce que vous m'avez accordée : j'avais un mal de lèvres qui me faisait souffrir ; j'ai promis 10 cts pour une lampe et j'ai obtenu ma guérison dans la même semaine.—Dame P. D.—*Batiscan* : Plusieurs faveurs obtenues par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire après promesse de faire publier.—Une abonnée.—Mille remerciements à N. D. du Rosaire pour la guérison de ma fille, mère de famille. Elle a subi une grave opération avec assez de succès après que j'eus promis de faire publier et de donner 50 cts en of-

frande.—Une abonnée.—*Bécancour* : Je viens remercier Notre Dame du Cap pour la guérison de mon enfant, subitement atteint d'un mal de jambes. Je promis de le faire inscrire s'il reprenait à marcher et, peu de temps après, il était guéri. Merci pour une autre guérison. Offrande 10 cts.—*Dame D. B.*—*Cap de la Madeleine* : Grande faveur obtenue après promesse de faire dire une messe.—*Dame E. L.*—Je remercie N. D. du Cap pour m'avoir obtenu une grâce que je lui ai demandée.—*B. A. S.*—Remerciement pour trois faveurs obtenues après promesse de faire publier.—*D. H. L.*—Je remercie N. D. du T. S. Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues après promesse d'une basse messe.—*Melle M. S.*—Veuillez remercier avec moi N. D. du T. S. Rosaire pour faveur obtenue.—Ci-inclus \$1.00 pour deux messes basses et 15 cts en reconnaissance à N. D. du Rosaire pour faveur obtenue.—Une abonnée.—Une personne remercie la Ste Vierge et St Antoine de Padoue pour plusieurs faveurs obtenues.—Offrande \$5.00 à la Ste Vierge pour guérison.—Une abonnée.—*Champlain* : J'envoie ci-inclus 25 cts en actions de grâces à N. D. du Cap pour la guérison d'un mal d'estomac dont ma petite fille était atteinte.—Une abonnée.—Mille remerciements à N. D. du T. S. Rosaire pour plusieurs faveurs que je pensais bien difficiles à obtenir.—Abonnée.—*Châtes Shawenegan* : Veuillez publier dans les Annales la guérison de mon mari obtenue par la Vierge du T. St Rosaire. Off. 50 cts pour messe.—*S. B.*—*Del Val* : Grand remerciement à la Ste Vierge pour réussite dans 2 examens de classe et autres affaires.—Une enfant de Marie.—*Deschaillons* : Je remercie la Reine du Rosaire pour le succès dans les examens de mes élèves, et je demande pardon à cette bonne Mère d'avoir retardé la publication.—Abonnée.—*Escanaba* : Merci pour une faveur obtenue, après promesse de faire publier dans les Annales. Off. 10 cts pour publication.—Abonnée.—*Gardner* : Je vous envoie \$1.00 pour une messe basse en l'honneur de S. Antoine de Padoue, pour avoir retrouvé un jonc de mariage perdu et une autre messe basse en l'honneur de notre bonne Mère pour la remercier d'avoir préservé mon enfant des fièvres.—*Mme G. B.*—*Grandby* : Grands remerciements à N. D. du T. S. Rosaire pour une guérison obtenue après promesse de payer un abonnement pour un an à ses belles Annales.—Abonnée.—Mille remerciements pour faveurs obtenues.—Abonnée.—*Grande Rivière* : Grand merci à N. D. du Cap pour guérison d'une maladie qui me rendait triste et malheureux, après avoir fait une neuvaine et promis de donner mon premier argent pour un abonnement à vos Annales.—

Que l'on veuille bien prendre patience ! Toutes les actions de grâces, sont précieusement conservées et seront publiées quand viendra leur tour.

La Direction.

RECOMMANDATIONS

*O Marie, toute-puissance suppliante,
intercédez pour nous.*

Nos intentions restent à peu près les mêmes que celles des mois précédents, avec cette différence toutefois qu'elles nous arrivent toujours de plus en plus nombreuses. Aussi renonçons-nous à la tâche d'en cataloguer chaque mois une liste complète et détaillée.

Nous croyons pouvoir satisfaire tous ceux qui ont recours à la Vierge du Cap en déposant leurs intentions à ses pieds et en les appuyant de nos prières privées et publiques.

Nous ne pouvons néanmoins résister au besoin d'en livrer quelques-unes à la publicité, à titre de modèles à imiter :

"O Notre-Dame du T. S. Rosaire, santé des infirmes, et Protectrice de ceux qui souffrent, je me jette à vos genoux pour vous demander ma guérison... Je suis jeune, et j'ai besoin de ma santé pour servir le Bon Dieu. Si vous me guérissez, je vous promets de m'abonner à vos Annales pour la vie, de l'y publier et de faire chanter trois grand'messes d'action de grâces. De plus, je promets d'acheter la statue de N. D. du T. S. Rosaire qui sera installée dans notre nouvelle église. Enfin, je ferai un pèlerinage au Sanctuaire du Cap-de-laMadeleine".

Une abonnée.

"Avec une confiance sans borne, je vous demande, ô N. D. du T. S. Rosaire, une grande faveur : le retour, sains et saufs, de mon mari et de deux frères partis en guerre au secours de la Patrie. En reconnaissance, je promets de faire insérer dans les Annales et de faire une offrande au Sanctuaire du Cap".

Une femme française de Baie Ellis, Anticosti

"Je recommande aux prières de N. D. du T. S. Rosaire un enfant qui manifeste le désir de se faire prêtre, afin que nous trouvions les moyens de le faire instruire".

Une mère de famille de Fabre, Témiscaming.

"Je demande des prières pour mon petit garçon, âgé de 13 ans, qui se trouve un peu dans l'obligation de décider de sa vocation".

Une mère de famille de Ste Anne des Monts.

"Je demande à Notre Dame du Cap de bien vouloir me guérir de ma paralysie ; assez, du moins, pour que je puisse me servir seule et marcher. Je lui promets, en retour, de publier ma guérison et de faire une offrande".

Une Inconnue.

"S'il vous plaît, recommandez aux prières un ivrogne endurci qui néglige ses devoirs religieux et donne de mauvais exemples à ses enfants".

Une abonnée.

LE SECRÉTAIRE.

Nos chers défunts

"C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour nos morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés". (II Mach. XII-46).

Nos Abonnés.

Ange-Gardien : Dame Veuve Alexis Boutin.—*Batiscan* : Dame veuve C. Massicotte.—*Bellows'-Falls* : Dame Albert Boucher.—*La Grand'Mère* : M. Napoléon Laperrière.—*Louiseville* : Dame Alphonse Lévesque.—*St Blaise* : Mr Boissonneault, père de notre missionnaire.—*St Félicien* : M. Emilien Simard.—*St Ubald* : M. Ludger Hardy.—*Somersworth* : M. Alfred Gilbert, époux de notre dévouée zélatrice.—*Ste Angèle de Laval* : M. Nérée Cormier.—*Ste Marie de Beauce* : Dame Veuve John Meladry ; Dame André Jacques ; Dame A. Nadeau.—Un enfant d'abonnée.—*St Sauveur de Québec* : Melle Philomène Fournier.

Nos amis.

LE TRES-REVEREND PERE G. MARIE DE BUSSCHERE, Directeur Général du Rosaire Perpétuel en Belgique, décédé pieusement dans le Seigneur le 29 août 1914.

La Ste. Vierge et les âmes du Purgatoire.

Tous les dévots à la Ste Vierge connaissent la promesse qu'Elle a faite, par révélation, à tous ceux qui portent son scapulaire du Mont-Carmel: "Non contente", a-t-elle dit, "de préserver des flammes éternelles les confrères qui meurent revêtus du scapulaire, je m'engage encore à les consoler, à les soulager dans le purgatoire, surtout, le samedi, jour qui lui est consacré, et à les faire entrer au ciel le plus tôt possible". Comment notre Mère exerce-elle ce ministère de miséricorde ? En intercédant d'abord, auprès de son Divin Fils Jésus, puis en provoquant, de la part de ses enfants de la terre, des prières, des aumônes et des oeuvres satisfaites pour le repos des âmes du purgatoire.

N'est-ce pas la Ste Vierge qui aurait inspiré les pieuses lignes suivantes ?

"Je vous envoie 50 cts honoraire d'une messe basse pour délivrer du purgatoire l'âme à laquelle il ne manquerait plus que cette messe pour aller au Ciel". (Dame J. Gélinas, Shawinigan).

"Veuillez trouver ci-inclus le montant de \$2.50 pour affilier à votre messe perpétuelle les âmes du purgatoire les plus délaissées". (Emma Roberge, Biddeford).

"Ci-inclus l'honoraire d'une grand'messe pour obtenir la conversion du plus grand pécheur et la délivrance de l'âme du purgatoire la plus abandonnée". (Une Inconnue).

"Je vous envoie \$1.50, honoraires de trois basses messes pour le repos de l'âme qui est la plus prête d'entrer au Ciel". (Melle Hortense Morin, St Célestin).

"Ma fille malade a fait la promesse, si elle était guérie, de donner aux âmes du purgatoire les fruits de toutes les messes

qui se diront chaque année à ses intentions". (Une dame de Montréal).

— "Une messe perpétuelle pour les âmes des soldats catholiques tombés victimes de la guerre actuelle".



La 5ème dizaine du chapelet que nous récitons, chaque jour, au Sanctuaire est appliquée aux âmes de nos défunts.

Notre service annuel pour l'âme de nos défunts sera chanté dans la première semaine de Novembre.

"*Sainte Marie Libératrice, priez pour nous et pour les âmes du purgatoire*".

(Ind. 100 j. chaque fois, Pie X, 22 janv. 1914)

R. I. P.



Association de la Presse Mariale.

Liste, par ordre alphabétique, des périodiques qui ont adhéré à l'Association et en ont observé les statuts :

1. *Annales de Notre-Dame de Behuard* (Maine-et-Loire), paraissant tous les mois, in-80, prix, 2 francs ; directeur, M. l'abbé Grangereau.

2. *Les Annales de Notre-Dame de la Délivrance*, revue mensuelle, in-80, prix, 3 francs ; directeur, M. Lelièvre, supérieur des chapelains de Notre-Dame de la Délivrance (Calvadôs).

3. *Annales de Notre-Dame des Enfants*, revue mensuelle, in-80, prix, 3 francs ; directeur, M. Breton, curé de Château-neuf-sur-Cher (Cher).

4. *Annales de Notre-Dame du Laus*, revue mensuelle, prix, 2 francs ; directeur M. Ricard, supérieur des Missionnaires à Notre-Dame du Laus (Hautes-Alpes).

5. *Annales de Notre-Dame de la Paix*, revue mensuelle in-12 ; prix, 3 francs ; directeur, M. Boisse, curé de Beauchêne (Orne).

6. *Annales de Notre-Dame de Pontmain*, paraissant chaque mois, in-80, prix, 3 francs ; directeur, M. l'abbé Bouvet, à Pontmain (Mayenne).

7. *Annales du T. S. Rosaire*, revue mensuelle in-8 ; prix 2 francs. 50 pour le Canada, étranger : 3 francs ; Directeur : R. P. A. Joyal, O. M. I., Cap de la Madeleine P. Qué, Canada.

8. *L'Apostolat des Enfants de Marie*, revue mensuelle, in-80, prix, 3 francs ; directeur, M. F. Tronche, curé de Saint-Andiol (Bouches-du-Rhône).

9. *Bulletin de Notre-Dame de l'Etang*, revue mensuelle, prix, 2 francs ; directeur, M. Henri Ballet, curé de Veçars-sur-Ouche (Côte-d'Or).

10. *La Couronne de S. Joseph*, protecteur des âmes du Purgatoire, paraissant tous les mois, in-80, prix, 3 francs ; directeur, M. le curé de Larocheport, par Nolay (Côte-d'Or).

11. *La Croisade Mariale*, revue mensuelle in-80, prix, 1 fr. 50 ;

directeur, M. le Curé de l'Immaculée-Conception, à Toulouse, (Haute-Garonne).

12. *L'Echo de Lourdes* au Bouxhay, in-8o, prix, 1 franc ; directeur, Dom P. Isaac, chanoine régulier de Latran, à Bressoules-Liège, Belgique.

13. *L'Idéal*, revue mensuelle d'études apologétiques religieuses et sociales, in-8o, prix, 4 francs ; directeur, M. l'abbé S. Coubé, 29, rue Chevert, Paris-7e.

14. *Le Lys de Notre-Dame*, paraissant à Josselin (Morbihan) ; prix, 1 franc ; directeur, M. l'abbé Picard, aumônier de l'Hôpital, à Josselin.

15. *Le Messager de Marie Immaculée*, paraissant tous les mois, in-8o, prix, 2 fr., ; directeur, M. Léon Baraton, 1, rue du Pont-Neuf, Poitiers (Vienne).

16. *Le Messager de Marie, Reine des coeurs*, revue mensuelle illustrée, in-8o ; directeur, M. Joseph Kalen. Eastview, Ontario, Canada.

17. *Le Messager de la Très Sainte Vierge*, in-8o illustré. paraissant tous les mois, prix, 3 francs ; directeur, R. P. M. Lépicié, servite, 29, rue Washington, Bruxelles (Belgique).

18. *Le Pèlerin du Nord*, organe des pèlerinages, paraissant tous les mois, in-8o illustrés, prix, 1 franc ; directeur, M. Dubois, curé de Saint-Benoît Labre, à Lille (Nord).

19. *Le Petit Missionnaire de S. Joseph*, paraissant tous les mois, in-12, prix, 2 fr. 50 ; directeur, M. Fontanille, 25, rue des Tables, Le Puy-en-Velay (Haute-Loire).

20. *El Propagador de la Dévotion à San José*, organe officiel bimensuel du Temple Expiatoire de la Sainte Famille, organe grand in-8o, publié à Barcelone sous le patronage de Mgr l'Evêque, calle de la Princesa, 8, prix, 3 pesetas pour l'Espagne, 5 pour les autres pays ; directeur, M. Herederos de la Viuda Pla.

21. *Le Propagateur des Trois Ave Maria*, revue mensuelle in-8o, prix, 1 franc ; directeur, R. P. Jean-Baptiste, 14, rue Pierre-de-Blois, Blois (Loir-et-Cher).

22. *Le Règne de Jésus par Marie*, organe de la doctrine spirituelle et des oeuvres du B. Louis-Marie Grignon de Montfort, revue mensuelle, grand in-8o, illustrée, prix, 3 frs ; directeur, M. Leroux, à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée).

23. *Revista d'elas Hijas de Maria*, même adresse, même prix et même directeur que pour *El Propagador*.

24. *La Revue de Marie*, in-8o, bi-mensuelle, prix, 5 francs ; directrice, Mme R. Ollivry, 16, rue Ambrose, Rose-Hill (Ile Maurice).

25. *Revue Mariale*, organe officiel des Congrès mariaux internationaux et de l'Association de la Presse Mariale, paraissant tous les samedis, in-4o illustré, prix, 6 francs ; directeur, Mgr P. Bauron, protonotaire apostolique, 30, rue de Dijon, à Lyon.